

COMMUNIQUE / 03 JUILLET 2020

DEGROUX BRUGERE CONSEILLE IWD POUR L'ACQUISITION DE VISUAL RETAILING

Le cabinet Degroux Brugère a accompagné IWD à l'occasion de son acquisition de Visual Retailing.

Fondée en 2000, IWD a développé des logiciels proposant des solutions *retail* et *visual merchandising* en ligne. La société soutenue par Ardian rassemble aujourd'hui 70 personnes réparties en France, aux Etats-Unis et à Singapour.

La société néerlandaise Visual Retailing propose également des solutions digitales de *merchandising* et a développé une clientèle importante dans les secteurs de la mode et de la *fast fashion*.

Le groupe ainsi constitué se positionne comme leader mondial du *merchandising* dans les secteurs de la mode, du luxe et des cosmétiques avec près de 500 marques qui utilisent les solutions du groupe.

Degroux Brugère accompagnait IWD pour cette acquisition avec Augustin Fleytoux, associé, et Marguerite Galois-Boyé, avocate.

Le cabinet Eversheds conseillait Visual Retailing aux Pays-Bas.

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Camille Flesselles / ch.vier@avocom.fr / c.flesselles@avocom.fr /
LD : 01 48 24 00 40 ou 42.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une quinzaine de collaborateurs.